

Le bulletin d'information de la commune de

Lacelle - Corrèze

LACELLE INFO



Mars
Avril
2024

Édito du maire



Chaque année, le Conseil municipal se réunit pour voter le compte administratif, reflétant les opérations financières en recettes et en dépenses de l'année écoulée. Il nous permet de faire le point sur la gestion des finances communales et de prendre ensuite les bonnes décisions pour l'avenir de notre commune. Grâce à une gestion rigoureuse et responsable, nous avons pu réaliser des investissements significatifs qui bénéficient à l'ensemble de notre communauté. Vous en trouverez le détail à l'intérieur de ce bulletin.

Une réunion publique sera organisée le vendredi 3 mai sur le nouveau système de ramassage des déchets qui sera mis en place cette année par la communauté de communes. Nous consacrerons également un temps pour évoquer les bonnes pratiques de tri des ordures. Nous vous encourageons à participer à cette rencontre afin que chacun prenne bien en compte l'importance de ces changements.

En cette année marquant le 80^e anniversaire de la Libération de la France, nous avons le plaisir de vous annoncer que notre commune a été labellisée pour les projets qu'elle a présentés dans le cadre des commémorations. J'invite toutes celles et tous ceux qui souhaitent honorer la mémoire de nos anciens et qui ont à cœur de transmettre les valeurs de liberté et de fraternité, à se joindre à l'équipe qui prépare cet événement.

Ne nous laissons pas gagner par la morosité ! Soyons positifs et prenons conscience de la chance que nous avons de vivre dans une commune, certes modeste, mais qui propose à ses habitants un cadre de vie attractif et bienveillant.

Nous bénéficions de commerces de proximité et de services locaux accessibles à tous : le TER, l'Agence postale communale, un point informatique gratuit, le transport à la demande qui pour 2,30 € vous amène à Bugeat, Treignac ou Chamberet, ou encore le Garage Associatif et Solidaire.

La municipalité a aussi trouvé les moyens de reprendre les séances d'apprentissage des outils informatiques, qui connaissent un grand succès et nous permettent d'être plus agiles dans un monde en constante évolution.

Nos associations locales jouent aussi un rôle essentiel dans l'animation de la vie de notre village. Leur dévouement et leur créativité contribuent à faire de Lacelle une commune dynamique et accueillante.

Je vous invite enfin à participer ce samedi 6 avril à la mise en place d'une sculpture flottante sur l'étang communal. La manifestation sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité. Cet événement symbolique, organisé par l'Amicale Mille Feux, sera l'occasion de se retrouver avant les travaux qui commenceront dans les prochaines semaines.

Ensemble, continuons de construire l'avenir de notre belle et attachante commune dans un esprit de solidarité et d'optimisme.

Véronique Bonnet-Ténèze

Infos municipales

Réunion publique sur la collecte des ordures ménagères

Le service déchets de la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources animera une réunion publique à la salle polyvalente de Lacelle **vendredi 3 mai à 19 h**, afin d'informer la population sur le nouveau schéma de collecte des ordures, qui se mettra en place à compter du dernier trimestre de l'année.

Cette réunion permettra également de répondre aux questions et interrogations des usagers, et d'évoquer d'autres sujets comme notamment le compostage.



Travaux d'aménagement en gare de Lacelle

Des travaux d'amélioration sont prévus dans les prochaines semaines à la gare de Lacelle afin de rendre son accès plus visible. Ces projets font partie d'un effort concerté entre la **SNCF** et la **Région Nouvelle-Aquitaine**. Les futurs aménagements visent à renforcer la visibilité de la gare, améliorant ainsi son accessibilité pour les voyageurs.



Il s'agit :

- d'élargir le cheminement d'entrée et refaire l'enrobé,
- de modifier le totem d'entrée obsolète et vétuste en le remplaçant par un totem issu de la nouvelle charte SNCF
- d'implanter des arceaux vélos au niveau de l'entrée sur le quai.



La municipalité a remarqué qu'un nombre croissant de voyageurs du TER, à la belle saison, optent pour le vélo comme moyen de déplacement.

Pour répondre à cette tendance et encourager l'usage de ce mode de transport écologique, la commune a pris des mesures concrètes. Ainsi, un robinet a été installé et un espace dédié a été aménagé spécialement pour permettre aux cyclistes de nettoyer leurs vélos boueux avant de monter à bord du train.

Élections européennes : dimanche 9 juin 2024

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen.

Les électeurs français seront appelés aux urnes le **dimanche 9 juin 2024** pour élire les représentants français. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.

Date limite pour s'inscrire sur les listes électorales : **3 mai 2024**

Les électeurs auront jusqu'au **vendredi 3 mai 2024** pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune.

Une démarche qui peut s'effectuer : en version papier à déposer directement auprès du secrétariat de mairie aux jours et heures d'ouverture (CERFA N°12669*02) en ligne à l'adresse suivante : www.service-public.fr



Pour pouvoir voter, il faut être soit :

- un citoyen français, âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin,
- un citoyen d'un autre pays de l'UE âgé de 18 ans au moins ayant le droit de vote dans son État d'origine.

Dans les deux cas, il faut être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Infos municipales (suite)

Atelier informatique – c'est reparti !

Antoine, de l'association PTT, animera encore cette année des ateliers informatiques, à la mairie de Lacelle une fois tous les 2 mois. Ordinateurs, smartphones, tablettes, connexion à internet, logiciels... il vous aidera à tout comprendre !

Les ateliers sont ouverts à toutes et à tous, quel que soit le niveau de compétence et accessible grâce à une participation à prix libre.

Antoine ne se contente pas de dispenser des connaissances, il écoute attentivement les besoins individuels de chaque apprenant.

Que vous soyez débutant ou utilisateur confirmé, avec Antoine, l'apprentissage devient une aventure passionnante et accessible.

Prochain atelier informatique : **11 avril de 15h00 à 17h30 à la mairie de Lacelle**

Les autres dates à inscrire sur vos agendas : **13 juin, 8 août, 10 octobre, 12 décembre**



80^e anniversaire de la libération de la France : Lacelle labellisée.

En cette année marquant le 80^e anniversaire des débarquements et de la Libération de la France, la commune de Lacelle se prépare à commémorer cet événement de notre histoire nationale et locale.

Souhaitant s'inscrire pleinement dans le cycle mémoriel de 2024, la commune de Lacelle a récemment reçu pour cela la **labellisation nationale** au titre du 80^e anniversaire de la Libération.

Afin de concrétiser notre projet, nous sommes à la recherche de personnes motivées et engagées pour nous aider dans la collecte de documents, ainsi que dans l'organisation de cet événement.

Si vous êtes intéressés par cette initiative et si vous souhaitez vous impliquer dans cette manifestation, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous manifester au plus vite auprès de la mairie.



Enquête publique

Dans le cadre du Contrat territorial « **Sources en Actions 2024-2029** », notre communauté de communes Vézère Monédières Millesources (CCV2M) lance en 2024, un programme d'actions en faveur des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Vienne amont.

Le projet concerne la restauration de la continuité écologique et la gestion des plans d'eau, la restauration et l'entretien de ripisylves (arbres de bord de cours d'eau), l'aménagement agricole, le développement des pratiques sylvicoles respectueuses des zones humides et des milieux aquatiques, la gestion et la préservation des zones humides.

La procédure d'enquête publique, coordonnée par la Préfecture de la Corrèze, se déroulera du 8 au 22 avril 2024. Elle est lancée sur le territoire afin de valider le dossier de déclaration d'intérêt général relatif à ce programme d'actions.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations et propositions, écrites et orales en **mairie de Lacelle le vendredi 12 avril 2024 de 14h00 à 17h00**.

Afin d'informer les habitants du déroulement de cette enquête publique et du projet, l'avis imprimé a été affiché dans les vitrines extérieures de la Mairie.



Infos municipales (suite)

Éclairage public

Nous vous informons que les horaires de coupure nocturne de l'éclairage public ont récemment été ajustés, avec un recul d'une demi-heure.

Désormais, pour satisfaire les voyageurs arrivant avec le dernier TER de 22h09, la coupure de l'éclairage est programmée pour **22h30**.

Cette modification vise à mieux répondre aux besoins des usagers en assurant un éclairage adéquat jusqu'à leur domicile.



Offre emploi : saisonnier pour les mois de juillet et août 2024

La commune de Lacelle est susceptible de recruter un saisonnier H/F à temps partiel

Ses principales missions :

- Entretien des espaces verts, de la voie publique et des cimetières. - -
- Maintenance des bâtiments communaux (petits travaux).
- Aide à la préparation des festivités.

Poste à pourvoir :

Du 1er juillet au 31 août 2024, pour une durée hebdomadaire de **15 h**.

Merci de faire parvenir votre candidature (lettre de motivation + CV), soit par courriel à mairie-lacelle@orange.fr, soit par courrier à Mairie de Lacelle – 12 avenue porte de la Corrèze – 19170 Lacelle



Regroupement de side-caristes de France et d'Europe à Lacelle

Message des organisateurs :

« Durant les trois jours du week-end de Pentecôte, du **18 au 20 mai 2024**, se regroupera une trentaine de side-cars de la marque **Chang Jiang**, à Lacelle.



Le samedi, accueil des side-caristes venus des différentes régions de France, de Belgique et de Suisse qui ont souhaité se retrouver pour échanger autour de leur passion commune.

Le dimanche un convoi est prévu sur les jolies routes de Corrèze pour leur faire découvrir la région.

Nous nous regrouperons pour le départ de notre balade sur la place de la gare de Lacelle de **9h00 à 10h le dimanche 19 mai** pour permettre aux habitants qui souhaiteraient découvrir nos étranges montures et échanger avec nous, aient un moment pour nous rencontrer. »

Samedi 18 mai à 18h, la municipalité offrira le pot de l'amitié à nos amis side-caristes. Les Lacelloises et Lacellois sont cordialement invités à y participer.

Retrouver toutes les informations, événements, manifestations de notre commune sur notre Facebook : commune de Lacelle-Corrèze et sur notre site web : lacelle-correze.fr

Compte administratif 2023

Compte administratif : Bilan de l'exercice écoulé du budget principal 2023

Les élus municipaux se sont réunis samedi 23 mars 2024 pour un conseil largement consacré aux questions financières et plus particulièrement à l'approbation du compte administratif de la commune pour 2023.

Le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiement ordonnancés au cours de l'exercice 2023.

Il se présente en 2 sections : Investissement et fonctionnement.

Nous vous présentons ci-dessous les dépenses et les recettes pour ces 2 sections :

1. Section d'investissement : dépenses

Les investissements qui avaient été prévus en 2023 ont été réalisés. Ils sont soit en cours de finalisation ou soit terminés :

- **Sécurisation du trottoir pour les poids lourds en face de la boulangerie** : le montant de l'opération était de 19 114,05 € TTC. La commune a bénéficié d'une subvention de l'État d'un montant de 6 419,25 €.
- **Achat de matériels** : la commune a acheté un broyeur d'accotement. Le coût s'élève à 7 500 € HT. Nous avons bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental pour un montant de 3 000 €.
- **Changement de l'éclairage public en LED au lotissement et rue de la Chabrière** : le montant de cette 2e tranche de travaux s'élève à 13 140,00 € HT. La Fédération départementale d'électrification et d'énergie (FDEE19) nous a accordé une aide financière de 65 %, soit 7 117,50 € HT, soit un reste à charge pour la commune de 3 832,50 € HT.
- **Réfection de 4 armoires électriques** : il s'agit des armoires de commande des installations d'éclairage public qui étaient vétustes aux villages du Pradel, de Pérols, des Goursolles et du Champs. Le montant de l'opération s'élève à 8 650,50 € HT. La FDEE19 nous a accordé une aide financière de 90 %, soit un reste à charge de la commune de 865 € HT.
- **Travaux énergétiques dans la salle polyvalente** : en supprimant l'effet cathédrale de la salle du bas, nous avons gagné de la chaleur et ainsi pu réduire sensiblement le coût énergétique. Le coût de cette opération s'élève à 2 683 € TTC. La commune a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de 894,00 €.
- **Réhabilitation des bâtiments communaux** : le montant de cette opération s'élève à 15 000 € HT. La commune a bénéficié d'une aide financière du Conseil départemental de 3 750 €.
- **Voirie** : réfection et drainage de la route dans le village des Goursolles, réfection partielle et étanchéité de la route de Pérols. Le coût de cette opération s'est élevé à 13 595,80 € TTC. La commune a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de 5 665,00 €.

2. Section d'investissement : recettes

Dans le chapitre subventions d'investissement, un montant prévisionnel de 31 213 € avait été initialement inscrit en recette.

Cependant, la commune a finalement perçu un montant nettement supérieur, s'élevant à 117 473 €. Cette différence importante s'explique par des avances reçues sur des subventions accordées par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région et le Fonds Vert, dans le cadre de notre projet « effacement de l'étang communal et création d'un espace de biodiversité ».

Ces avances constituent un soutien financier crucial pour la mise en œuvre de ce projet ambitieux, démontrant ainsi l'engagement des partenaires institutionnels dans la préservation de la biodiversité locale.

Compte Administratif 2023 (suite)

Section de fonctionnement : dépenses

La commune a réalisé des économies significatives dans divers domaines. Des mesures ont été prises pour réduire les coûts liés à la consommation d'électricité et de carburant, ainsi que pour effectuer des travaux en régie, entraînant ainsi une diminution des frais d'entretien des bâtiments et de la voirie.

Alors que le budget prévisionnel pour les dépenses de fonctionnement était fixé à 305 886 €, la commune a finalement consommé un montant de 167 410 €, démontrant ainsi une gestion rigoureuse des ressources financières.

Section de fonctionnement : recettes

Concernant les recettes de fonctionnement, le montant prévu initialement était de 237 716 €. Cependant, la commune a en réalité perçu un montant supérieur, s'élevant à 271 483 €.

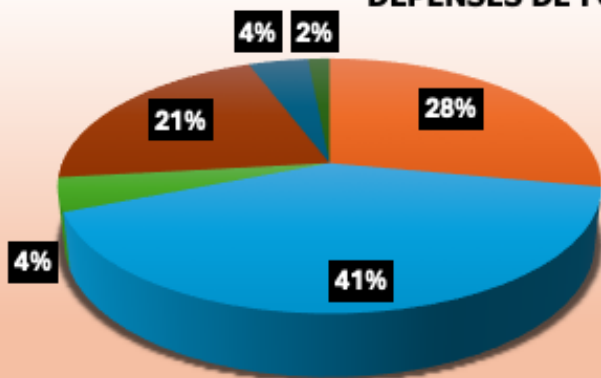
Cette différence notable s'explique par les dons généreux reçus de fondations et de mécénat dans le cadre de notre projet de « création d'un espace de biodiversité ».

Ces contributions externes sont essentielles pour le financement et la réussite de ce projet environnemental d'importance pour notre commune.

Synthèse du compte administratif 2023 du budget principal

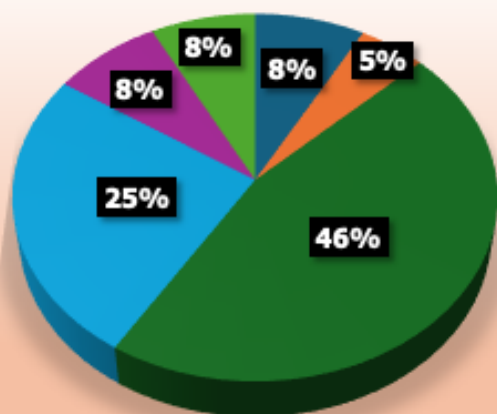
Budget Principal	Dépenses en €	Recettes en €
Fonctionnement	167 410,61	271 483,47
Investissement	90 444,43	191 680,99
Report N-1	52 390,23	68 170,71
Total des sections	310 245,27	531 335,17

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023



- Charges à caractère général : 46 843,18 €
- Charges de personnel : 68 557,40 €
- Atténuations de produits : 7 144,55 €
- Autres charges de gestion courante : 35 240,86 €
- Charges financières : 7 080,62 €
- Autres : 2 544,00 €

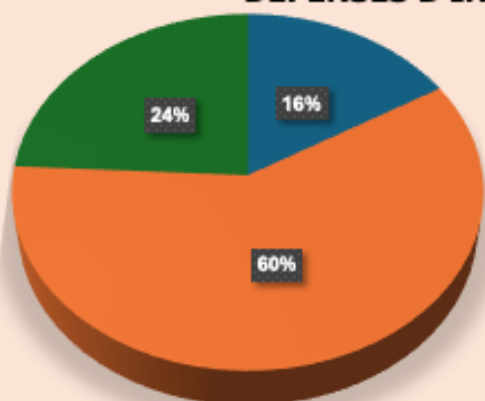
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023



- Atténuation de charges : 21 817,05 €
- Produits des services (redevances) : 13353,27 €
- Impôts et taxes : 124 870,94 €
- Dotations ; 68 967,68 €
- Autres produits (loyers...) : 21 691,10 €
- Produits exceptionnels (fondations, mécénat...) : 20 783,43 €

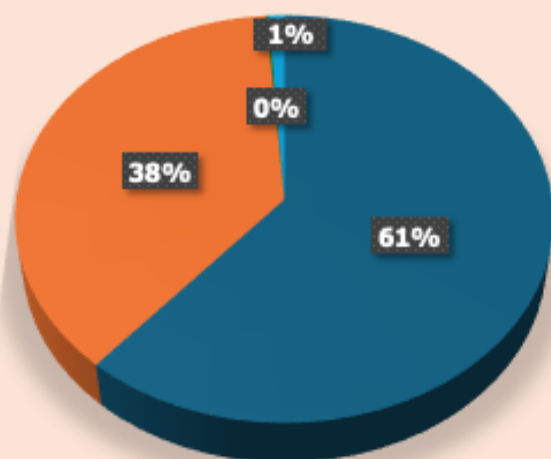
Compte Administratif 2023 (suite)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Immobilisations corporelles : 14 824,19 €
- Immobilisations en cours (travaux) : 53 741,53 €
- Remboursement emprunts et dettes : 21 878,71 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Subventions d'investissement : 117 473 €
- Dotations fonds divers : 71 907,99 €
- Emprunts et dettes : 300 €
- Opérations d'ordre : 2 000 €

Compte administratif SERVICE DES EAUX

Bilan de l'exercice écoulé du budget principal 2023

La municipalité s'est engagée à garantir un approvisionnement en eau fiable et de qualité aux Lancellois. Pour maintenir cet engagement, la commune fait des efforts pour entretenir au mieux son réseau hydraulique.

L'augmentation du coût de l'électricité a eu également cette année un impact sur le budget de l'eau en raison du fonctionnement des pompes à eau qui permet la distribution de l'eau dans les foyers.

La commune a jusqu'à présent réussi à éviter toute augmentation du prix de l'eau, maintenant ainsi un tarif très compétitif de 1,27 € par mètre cube. Cette stratégie crée cependant une situation délicate d'équilibre pour boucler le budget de la section de fonctionnement.

Budget du service de l'Eau	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	48 175,36	41 395,31
Investissement	51 299,36	56 319,46
Total des sections	99 474,72	97 714,77

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs 2023 du budget principal et du service de l'eau.

Le Budget 2024 vous sera présenté dans le prochain bulletin du mois de mai-juin 2024.

Les Associations

Le succulent couscous du Comité des fêtes

Dimanche 2 mars dernier, le Comité des Fêtes a organisé un repas Couscous concocté avec amour par ses membres bénévoles.

Plus de 60 convives se sont réunis pour cette manifestation gourmande, prêts à se délecter d'un plat traditionnel riche en saveurs, dans une ambiance festive digne des grandes tablées. Les coups de fourchette et la bonne humeur se sont mêlés harmonieusement autour de tables généreusement garnies. Entre merguez, boulettes et semoule, chacun a pu se régaler à sa guise, prenant plaisir à déguster les mets préparés avec soin par les expertes en la matière : les cuisinières de Lacelle.



Ces véritables magiciennes des fourneaux ont confirmé leur réputation de cordons-bleus en régaland les convives.

Au-delà du régal pour les papilles, cette journée a surtout été l'occasion de partager des instants de convivialité et de chaleur humaine. Car oui, rien ne rassemble mieux les gens que la bonne cuisine et les échanges joyeux autour d'une table bien garnie.

Alors, un immense merci aux membres du Comité des Fêtes de Lacelle et à ses bénévoles, pour avoir organisé cet événement qui a su réchauffer les cœurs autant que les estomacs. Leur dévouement et leur passion ont permis à tous de savourer des moments précieux à déguster sans modération

Alors, rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle escapade gourmande qui promettra, sans aucun doute, son lot de surprises et de délices venus d'ailleurs. Qui sait quel plat exotique nous réserve le prochain rendez-vous du Comité des Fêtes de Lacelle ? Une chose est sûre, on en salive d'avance !

Calendrier des événements à venir en avril et mai 2024

Manifestations	Dates	Horaires	Lieu	Observations
Installation de la structure sur l'étang	6 avril	16 h	Autour de l'étang communal de Lacelle	Organisé par l'Amicale Mille Feux et Apéritif offert par la municipalité
Atelier informatique	11 avril	15 h	Mairie	Antoine PPT Tarnac
Réunion publique sur le tri des déchets	3 mai	19 h	Salle Polyvalente	CCV2M
Rassemblement Side-caristes	18 mai	18 h	Salle Polyvalente	Pot de l'amitié offert par la municipalité
Rassemblement Side-caristes	19 mai	De 9 h à 10 h	Place de la gare	Rencontre avec les Side-caristes
Conte musical japonais : le Samourai d'un pouce. Chants et percussions	21 mai	18 h	Salle Polyvalente	Offert par le Conseil Départemental en collaboration avec la Médiathèque intercommunale
Expo peintures « A l'écart du monde » de Henri PLAS	Mai (à confirmer)	De 10 h à 16 h	Espace Créations	